



# Guide des aides sociales



2023-2024





Tu es étudiant(e) en orthophonie, tu ne te sens pas bien informé(e) sur les aides sociales existantes ou tu recherches des informations et conseils pour te faciliter la vie ? Ce livret est fait pour toi ! Il regroupe les aides et astuces dont tu peux bénéficier en tant qu'étudiant caennais dans divers domaines de la vie quotidienne afin que ton année se déroule au mieux.

Pour plus d'informations, n'hésite pas à me contacter. Bonne lecture !

Mis à jour en janvier 2023 par Awena Morvan, VP Questions Sociales

[aides.sociales.etoc@gmail.com](mailto:aides.sociales.etoc@gmail.com)

## Sommaire

2

I. Bourses et aides financières -----	3
II. Le logement-----	6
III. La santé -----	9
IV. Les transports -----	11
V. Emploi -----	14
VI. Restauration / alimentation-----	15
VII. La mobilité -----	18
VIII. Les loisirs -----	19



## 1. Bourses et aides financières

Si tu as des ressources limitées, tu as peut-être le droit à des aides financières adaptées pour t'aider au cours de tes études.

### Bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur :

Elle permet :

- D'être exonéré des **frais d'inscription universitaire** (CVEC et droits d'inscriptions).
- D'être prioritaire pour l'attribution d'un **logement Crous**.
- D'obtenir une **aide financière mensuelle** proportionnelle à ton échelon (il existe 8 échelons différents).

Les conditions :

- Faire des études supérieures à plein temps dans un établissement reconnu par le MESRI.
- Avoir - de 28 ans au 1<sup>er</sup> septembre lors de la première demande de bourse.
- Pas de limite d'âge si l'étudiant est reconnu en situation de handicap par la CDAPH.
- Limite d'âge reculée en cas de parentalité.
- Possibilité d'être bénéficiaire pendant 7 ans maximum.
- Avoir les critères permettant l'attribution d'un échelon.

L'attribution de l'échelon dépend :

- Des revenus bruts des parents de l'année précédente (figurant sur l'avis d'imposition).
- Du nombre de frères et sœurs à la charge des parents.
- Du nombre de frères et sœurs dans l'enseignement supérieur.
- De la distance entre le domicile familial et le lieu d'étude.

### Les démarches pour obtenir cette bourse : le DSE

Pour obtenir une bourse sur critères sociaux, comme pour demander un logement en résidence universitaire, tu dois remplir un **Dossier Social Étudiant** (DSE).

1-Tu peux faire une simulation de tes droits sur : <https://simulateur.lescrous.fr/>

2-Tu dois créer ton DSE sur : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Avant de te connecter sur la plateforme, il faut que tu prépares :



L'avis fiscal de tes parents pour l'année en cours.

Par exemple, pour une demande de bourse pour l'année scolaire 2023-2024, il faut l'avis fiscal de 2022 qui contient les revenus de l'année 2021.

- Ton INE : identifiant national étudiant.
- Un RIB ou un IBAN.
- Tes justificatifs de scolarité et ceux de tes frères et sœurs s'ils sont étudiants dans l'enseignement supérieur.

→ A l'issue de l'étude de ton dossier, il te sera envoyé par mail une notification conditionnelle de bourse à remettre à ton établissement.

### Quand faire la demande ?

Il faut faire la demande avant la rentrée universitaire : **à partir du 15 mars 2023**, pour l'année universitaire suivante.

Il faut saisir ton dossier le plus tôt possible car ils sont traités par ordre d'arrivée. Après la saisie tu peux toujours revenir dessus pour modifier des informations.

Si ton dossier est accepté, les versements de ta bourse seront effectués au début du mois (ou rétrospectivement pour les dossiers traités après la rentrée universitaire).

4

Comment faire si tu as dépassé les délais de demande de DSE ?

Il est encore possible de demander une bourse mais ton dossier ne sera pas prioritaire et tu ne pourras pas recevoir tes bourses dès la rentrée.

Il faut que tu adresses un dossier au CROUS avant le 31 décembre de l'année en cours (soit 31 décembre 2023 pour l'année universitaire 2023-2024).

Il faudra certainement que tu expliques le motif de ton retard.

### [Les aides spécifiques allocation annuelle \(ASAA\)](#)

Elles permettent d'apporter une aide aux étudiants rencontrant des difficultés particulières. Elles existent sous deux formes :

- L'**Aide ponctuelle** : en cas de difficultés exceptionnelles et passagères. Elle est cumulable avec les bourses.
- L'**Aide annuelle** : en cas de difficultés sur le long terme et non obtention de bourses.

Les conditions :

- Avoir moins de 35 ans.
- Avoir des grandes difficultés financières s'expliquant par un cas particulier.

### [Les démarches pour obtenir cette bourse](#)



Pour obtenir une allocation annuelle, tu dois contacter le service social du CROUS, pour prendre RDV avec l'assistante sociale en charge de notre secteur d'études.

Tes demandes d'aide d'urgence seront examinées par une commission où ton dossier étudiant sera présenté anonymement.

Après l'examen du dossier, la commission émettra ou non un avis favorable sur l'attribution de cette aide. Le directeur du CROUS statuera du montant de l'aide et te préviendra.

→ Plus d'infos : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid96350/aides-financieres-particulieres.html>

## Prêt étudiant garanti par l'État

Les caractéristiques :

- C'est un crédit à la consommation, accordé par la banque pour financer tes études.
- L'État se porte garant, donc tu n'as pas besoin de fournir à la banque une caution ou une preuve de revenus.
- Le montant maximal du crédit ne doit pas dépasser 15 000€.
- Ton crédit pourra être remboursé en différé après tes études.

5

Les conditions :

- Être citoyen français.
- Avoir moins de 28 ans.
- Être inscrit à l'université.
- Avoir une assurance de revenus après tes études.

Pour les étudiants, les taux d'intérêt sont avantageux : allant de 0 à 3,40% selon les banques.

Attention : dans certains cas, les banques produisent un nombre limité de prêts étudiants garantis par l'État par an !

## La carte hello Caen

Elle coûte 10 € par an et permet de bénéficier de réductions sur des magasins partenaires, mais aussi des restaurants, des bars, des activités.

→ Plus d'infos : <https://carte.hellocaen.com>



## II. Le logement

### Le logement CROUS



Les avantages d'un logement CROUS :

- Le loyer est modéré avec toutes les charges comprises (eau, électricité, internet).
- Le logement est meublé et équipé.
- Le logement est à proximité des campus.
- Ils sont éligibles aux aides de la CAF (APL).

### Les démarches pour obtenir un logement CROUS

Les procédures sont les mêmes que pour obtenir une bourse : il faut constituer un **Dossier Social Étudiant** (DSE) → voir page 3.

Les logements CROUS sont prioritairement distribués aux étudiants boursiers mais peuvent tout de même être attribués aux non-boursiers.



6

### La colocation

La colocation permet de rencontrer des étudiants et de louer un logement plus grand à moindre coût car le prix est divisé par le nombre de colocataires.

Il existe des sites permettant de trouver une colocation avec d'autres étudiants :

- <https://www.appartager.com/>
- <https://www.lacartedescolocs.fr/>
- [www.leboncoin.com](http://www.leboncoin.com) > rubrique immobilier > colocation

### Les résidences étudiantes privées :

Les avantages d'une résidence étudiante privée :

- Elle propose des studios ou appartements meublés, avec des services collectifs inclus dans le prix de la location.
- Elles sont souvent proches des campus.

Cependant, le loyer reste assez élevé et toutes ces résidences ne permettent pas de bénéficier des APL.

Exemple de résidence universitaire privée proche du PFRS :

- Kley Caen- résidence étudiante : <https://www.kley.fr/caen/>



## Les logements privés et individuels

Si finalement, tu décides de prendre un studio ou appartement seul et que tu ne veux pas passer par une agence, voici des sites qui proposent des logements :

- [www.immostreet.com](http://www.immostreet.com)
- [www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)
- [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)
- [www.entrepaticuliers.com](http://www.entrepaticuliers.com)
- [www.seloger.com](http://www.seloger.com)

Pour bien préparer ta recherche de logement, il existe des vidéos réalisées par le CRIJ Normandie reprenant les informations principales à ne pas négliger : [https://www.youtube.com/watch?v=8w3c\\_v5ANSA](https://www.youtube.com/watch?v=8w3c_v5ANSA)

## Se loger sur une courte période

Si tu dois te rendre à Caen durant une semaine ou bien quelques jours, il existe des services de location qui proposent des logements meublés pour des durées de location variables :

7

- <https://www.airbnb.fr/>
- <http://www.sphinx-immo.fr/index.html>
- <https://www.appartcity.com/fr/destinations/basse-normandie/caen/>
- <http://www.pauseome-hotel.fr/> → tarif étudiant (35 € la nuit pour minimum 2 nuits)

N'hésite pas à demander s'il existe un tarif étudiant, c'est souvent le cas mais il n'est pas toujours affiché.

## Les APL

Les **aides personnalisées au logement** ou **APL** sont attribuées par la Caf afin d'accompagner les étudiants dans leurs démarches de logement.

Le montant des APL est variable, il prend en compte de nombreux critères tels que les revenus personnels de l'étudiant, le lieu de résidence, le montant du loyer, ...

Les APL sont versées directement au propriétaire du logement conventionné ou au Crous. Celui-ci déduit le montant de l'APL du loyer et le locataire payera uniquement la part de loyer qui reste à sa charge.

Si l'étudiant a moins de 20 ans et si sa famille perçoit des prestations familiales ou le RSA, un choix doit être fait entre l'APL et ces prestations, les aides ne sont pas cumulables. Dans le cas où l'étudiant choisit de percevoir les APL, les



prestations familiales ou le RSA sont diminuées ou supprimées (il faut donc calculer avec si bénéficiaire de cette aide vaut le coup ou non !)

Comment faire ta demande ou une simulation :

- Aller sur le site Caf.fr dans la rubrique « faire une demande d'aide au logement »

### Les ALS

Les **allocations logement à caractère social** ou **ALS** sont aussi attribuées par la Caf à tous les étudiants ne rentrant pas dans les critères des APL.



### III. La santé



#### Le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)

Le **SUMPPS** propose :

- Des actions de prévention : bilan de santé, contrôle de la vue, de l'audition et des vaccinations.
- Des consultations spécialisées.

L'équipe est composée de médecins, d'infirmiers, de psychologues-psychiatres, d'assistantes sociales, de conseillers en sexualité et vie affective, de gynécologues...

Le tiers payant est pratiqué, il te reste à régler uniquement la partie mutuelle.

#### **Les démarches pour prendre RDV :**

Par internet :

- [https://gest.unicaen.fr/rdv\\_sumpps/ident0.php](https://gest.unicaen.fr/rdv_sumpps/ident0.php)

Sur place :

- Au campus 1 : situé rue de Bruxelles (près du bâtiment E)

Par téléphone :

- 02 31 56 52 30

#### Le BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire)



Le **BAPU** s'adresse aux étudiants entre 18 et 28 ans qui ressentent le besoin d'une **aide psychologique**.

Il est constitué de psychiatres et de psychologues.

Les séances sont entièrement prises en charge par la sécurité sociale et les mutuelles étudiantes, tu n'as donc pas besoin d'avancer les frais.

#### **Les démarches pour prendre RDV :**

Par téléphone :

- 02 31 26 49 00

Sur place :

- 10 rue Chanoine Xavier de St Pol, Caen

#### CPMI (Centre de Prévention des Maladies Infectieuses)



C'est un centre gratuit d'information sur la santé sexuelle, de dépistage (du VIH, de l'hépatite B et C, des IST), de vaccination et de diagnostic. Il se situe près de la clinique de la miséricorde.

**Les démarches pour prendre RDV :**

Par téléphone :

- 02 31 38 51 58

Par mail :

- [cpmi@fondation-misericorde.fr](mailto:cpmi@fondation-misericorde.fr)

[Le CAO \(Conseil d'Aide à l'Orientation\)](#)

Le **CAO** est une aide de l'UFR santé, consistant à orienter les étudiants vers des soins adaptés. Une permanence est effectuée par 2 personnes de la faculté.

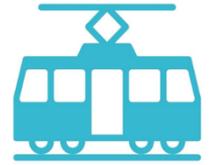
**Les démarches pour prendre RDV :**

Par mail, l'équipe du département d'orthophonie transfère à la personne concernée votre demande :

- [medecine.orthophonie@unicaen.fr](mailto:medecine.orthophonie@unicaen.fr)



## IV. Les transports



### Les bus et les trams

Le **réseau Twisto** est composé de 12 lignes principales de **bus** et de 3 lignes de **tramways** circulant entre 5h30 et 0h30.

Le **Noctibus** passe toutes les 30 min entre 0h30 et 6h le jeudi et toutes les heures à partir de 1h00 le vendredi et le samedi.

Les lignes de bus desservant le PFRS :

- Ligne 6 (a ou b) : arrêt CIFAC
- Ligne 5 et 8 : arrêt campus 5 (derrière la fac de pharmacie)

Le T2 dessert le PFRS (arrêt citis ou campus 4).

### Les tarifs :

- Ticket à l'unité, valable 1 heure : 1,60€
- 10 voyages : 14€
- Ticket 24h : 4€
- Abonnement carte Twisto, pour les jeunes entre 18 et 25 ans :
  - Abonnement mensuel : 27€ par mois
  - Abonnement annuel : 220€ par an

11

### La navette

Pour se déplacer dans le centre-ville de Caen, entre le parc expo et la presqu'île, tu peux prendre une **navette gratuite** qui passe du lundi au samedi de 7h30 à 20h toutes les 15 minutes.

Si tu es dans une rue piétonne, tu dois faire signe au chauffeur pour qu'il s'arrête.

Si tu n'es pas dans une rue piétonne, tu dois te rendre à l'arrêt le plus proche.

→ L'application Twisto permet de suivre en temps réel les trajets de la navette.

### Le vélo



### Le vélo libre-service :

Tu as la possibilité d'utiliser les vélos en libre-service aux 23 stations présentes à Caen, 24h/24 et 7jours/7.



Avec un abonnement annuel, tu peux souscrire gratuitement à une option afin de bénéficier d'une assistance électrique pour chaque trajet.

### Les tarifs :

- Prix abonnement annuel : 24 € avec une 30 min gratuites puis 1€ par heure.
- Prix à la journée : 1 €50 avec une 30 min gratuites puis 2€ par heure.

### La location de vélo

Tu peux louer un vélo classique ou électrique.

Par téléphone :

- 02 31 15 55 55, prévoyez votre RIB

A l'agence mobilités Twisto :

- 51, rue de l'Oratoire à Caen  
Si vous habitez Caen la mer : prendre une pièce d'identité, un justificatif de domiciliation et un RIB.  
Si vous étudiez à Caen la mer sans y vivre : prendre un certificat de scolarité, une pièce d'identité et un RIB.

### Les tarifs :

- 6 mois (renouvelable 1 fois) : 180€
- 1 an : 300 €

12

### Le parking à vélo :

Il existe 5 parkings à vélos (vélopark) sécurisés pour garer son vélo qui sont gratuits pour les abonnés Twisto et coûtent 10€ par an pour les non abonnés. Ils sont localisés à Quatran, au théâtre, à la gare SNCF, à la place de la Mare et à lfs.

### Aide à l'achat d'un vélo

La ville de Caen peut participer financièrement quand tu achètes un vélo électrique à hauteur de 50 à 300 € en fonction de tes revenus.

Les jeunes de 18 à 25 ans indépendants bénéficient d'une subvention plus élevée.

→ Plus d'infos sur : <http://caen.fr/node/8142>

### Le train

#### La carte avantage jeune 12-27 ans

Cette carte mise en place par la SNCF coûte 49 € et est valable 1 an.



Elle permet de bénéficier :

- De - 30% sur les voyages en TGV et Intercités.
- De prix plafonnés en 2<sup>nd</sup> classe sur les voyages en TGV et Intercités.
- D'offres de dernière minute.
- D'échanger et se faire rembourser gratuitement ses billets jusque J-3.
- Entre -25% et - 50 % de réduction sur les Intercités selon les régions.
- De réductions sur les trajets européens.



## V. Emploi



Même si c'est compliqué de combiner petits boulots et études, il existe des contrats compatibles avec la vie d'étudiant. Voici des sites qui peuvent servir à trouver des emplois temporaires ou saisonniers.

### Les sites de recherche d'emplois :

Tous types d'emploi :

- Indeed : <https://www.indeed.fr/>
- Les emplois proposés par le Crous : [www.jobaviz.fr](http://www.jobaviz.fr)
- Crij Normandie a une rubrique « annonces » : <http://www.info-jeunes-normandie.fr/offres-et-annonces/offres-emploi/>
- En dehors des périodes scolaires : <http://www.jobs-ete.com/>
- Pôle emploi : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Les sites de recherches de baby-sitting :

- <https://www.bebe-nounou.com/>
- [www.yoopala.com](http://www.yoopala.com)
- [www.yoopie.fr](http://www.yoopie.fr)
- <http://www.kidssitter.com/>
- Pour les bilingues : <https://www.baby-speaking.fr/>

Sites d'enquêtes et test de produits :

- <https://www.devenirclientmystere.com/>
- <https://www.testezpournous.fr/>
- <https://www.testerdesproduits.fr/>

Sites d'animation commerciale ou évènementiel :

- <http://www.streetpub.fr/>
- <https://www.hotessejob.com/>
- <http://accueiljob.com/emploi>
- <https://www.hotessesconnexion.com/>
- <https://www.marianne-international.fr/>

Site pour s'inscrire à des inventaires :

- <https://www.espace-job.com/>

De plus, sache que tu n'as pas à faire de déclaration d'impôts si tu as moins de 25 ans et que le montant total de tes revenus annuels se situe en-dessous de 3 fois le montant du SMIC.



## VI. Restauration / alimentation



### Les marchés

Les marchés permettent de consommer des produits locaux, de saisons et de faire des économies car les prix au kilo des fruits et légumes sont en-dessous de ceux affichés en supermarché.

Les horaires des marchés : de 8h à 13h30 :

- **Les marchés du mardi** → rue de Bayeux  
place du Commerce
- **Les marchés du mercredi** → rue de la Défense-Passive  
avenue Charlemagne
- **Les marchés du jeudi** → place de la Liberté  
avenue du président Coty
- **Les marchés du vendredi** → place Saint Sauveur
- **Les marchés du samedi** → Boulevard Leroy  
place Champlain  
place du Dr Henri-Buot  
place St Paul (marché bio)
- **Le marché du dimanche** → au port de plaisance

15

### Les épiceries solidaires :



L'**AGORAÉ Caen**, un projet porté par la FCBN, est composé d'un espace d'échange et de solidarité, ouvert à tous, ainsi que d'une **épicerie solidaire** accessible sur critères sociaux.

Cette épicerie solidaire étudiante est située sur le campus 1 (avenue de Bruxelles, dans la résidence E). Elle comprend des produits alimentaires, d'entretien, ... à prix réduits.

Les conditions pour devenir bénéficiaire :

- Avoir un reste à vivre (RAV) quotidien de moins de 7,60€/jour et correspondre à certains critères sociaux.
- Remplir un dossier qui passe par une commission.

Pour remplir ce dossier munissez-vous :

- De votre carte étudiante,
- D'un justificatif de loyer,
- Si vous y prétendez, de votre attestation CAF (APL),
- De vos justificatifs de factures,



- Si vous êtes boursier ou boursière, de votre notification de bourses,
- Si vous travaillez, de vos 2 dernier bulletins de salaires.

De plus, l'AGORAé propose des animations et des ateliers (cours de cuisine, soirée jeux de société, ...) qui sont visibles sur le planning de l'AGORAé.

Pour plus d'infos :

- <https://www.facebook.com/agoraecaen/>
- <http://agorae-caen.org/>

NB : Vous pouvez devenir bénévole à l'AGORAé. Vous passerez un petit entretien puis vous pourrez choisir vos horaires selon vos disponibilités.

### La croix rouge

La croix rouge organise des distributions alimentaires sur dossier. Les distributions ont lieu au 44 bis, boulevard du Maréchal Lyautey, le mardi et le vendredi de 13h à 16h30 et le jeudi de 9h30 à 12h puis de 13h à 16h30.

### Le restaurant universitaire

16

#### **Campus 1 :**

- Restaurant A : ouvert de 11h15 à 14h en semaine,
- Cafétaria la parenthèse : ouvert de 7h45 à 19h30 du lundi au jeudi et de 7h45 à 17h le vendredi,
- Cafétaria l'apostrophe : ouvert de 8h à 15h15 en semaine
- Cafétaria la croisée : ouvert de 11h15 à 14h en semaine

#### **Campus 2 :**

- **RU Côte de Nacre : ouvert le midi et le soir** (de 18h30 à 20h)
- Highland's bar : cafétéria-piano bar ouvert de 7h30 à minuit du lundi au jeudi avec possibilité de restauration rapide à toute heure.
- Cafétaria ENSI : ouvert de 8h à 15h en semaine
- Cafétaria Sciences1 : ouvert de 8h à 15h30 du lundi au jeudi et de 8h à 14h30 le vendredi

#### **Campus 3 :**

- Restaurant IFS : ouvert de 11h45 à 13h30

#### **Campus 4 :**

- **Restaurant Claude Bloch** : ouvert de 11h15 à 13h30 du lundi au vendredi et de 12h à 13h15 le samedi.

#### **Campus 5 :**

- **Cafétaria du PFRS** : ouvert de 8h à 15h30 en semaine



Hérouville St-Clair :

- Cafétaria : ouvert de 18h30 à 20h30

### Les tarifs

- Le repas est à 3,30€ ou à 1€ pour les boursiers
- Paiement : par CB ou par Izly (carte étudiante et appli mobile)

### Faire des économies sur l'alimentation : les applications

Certaines applications luttent contre le gaspillage alimentaire et permettent de racheter les invendus du jour ou les aliments proches de la date de péremption à prix réduits.

- **Optimiam** et **Too good to go** : grâce à ces applications, tu commandes des paniers chez des commerçants proches de chez toi. Puis, tu les récupères sur les créneaux horaires indiqués.
- **Zéros-gâchis** : cartographie des grandes surfaces qui vendent leurs produits proches de la date limite à des prix cassés. Tu ne peux cependant pas commander en ligne, il faut se rendre dans le magasin.
- **Studhelp** : met en relation les étudiants avec des particuliers prêts à faire des dons alimentaires, dans toute la France.



## VII. La mobilité

### L'aide à la mobilité Parcoursup

C'est une aide pour les futurs étudiants qui entrent dans l'enseignement supérieur en dehors de leur académie de résidence. Elle s'élève à 500€.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut :

- Avoir été bénéficiaire d'une bourse de lycée en terminale,
- Être inscrit sur Parcoursup
- Accepté définitivement une proposition d'admission, en dehors de votre académie de résidence.

### Le Pass monde supérieur

#### Caractéristiques

Cette aide, allouée par la Région Normandie, est une aide financière aux projets de mobilité internationale à l'étranger et vient en complément d'autres aides et/ou de l'apport du bénéficiaire.

18

C'est une aide de départ entre 200 et 400 € selon la destination puis une aide hebdomadaire de 40€.

#### Les conditions pour en bénéficier :

- Etudier dans un établissement étranger ou faire un stage à l'étranger.
- Avoir entre 15 et 30 ans.
- Disposer d'un foyer fiscal en Normandie.

→ Pour plus d'infos ou bien pour réaliser ta candidature dématérialisée, rends-toi sur ce site : <https://www.normandie.fr/pass-monde-etudes-superieure>



## VIII. Les loisirs

### La Carte Atout Normandie :

La carte **atout Normandie** est une carte qui peut être délivrée aux jeunes entre 15 et 25 ans résidant ou étudiant en Normandie. Elle propose des avantages culturels, sportifs, artistiques, des formations, ...

Elle coûte 10€. Ensuite, ton compte est crédité de ses avantages qui sont nominatifs et individuels utilisables durant toute la saison. Par exemple, pour la saison 2023-2024 les avantages s'utilisent du 1er juillet 2023 jusqu'au 30 juin 2024.

### Les avantages

Les adhérents peuvent bénéficier d'une aide financière de la région pour élaborer des projets collectifs permettant de dynamiser le territoire normand.

Ils bénéficient aussi de :

- 30 € de réduction pour une activité sportive ou artistique
- 20€ de réduction pour des places de cinéma
- 30 € pour des places de concerts ou des spectacles
- 40€ de réduction sur une formation au choix :
  - Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
  - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
  - Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)
  - Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)
  - Premier Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1)

19

### Les sorties culturelles

#### Le mémorial de Caen

→ Tarif étudiant : 5€.

#### Musée des Beaux-arts

La carte « Pass murailles » te donne un accès illimité aux collections permanentes du musée des Beaux-Arts et de Normandie pendant 1 an.

→ Le musée des Beaux-Arts et le musée de Normandie de Caen sont gratuits pour les - de 26 ans, et pour tout le monde le 1er dimanche de chaque mois.

#### L'abbaye aux dames et aux hommes

Les visites guidées de l'abbaye aux dames, tous les jours à 14h30 et à 16h, pendant 1 heure. Le plein tarif est de 4€ et le tarif réduit de 2 €.



Les visites guidées de l'abbaye aux Hommes, du lundi au vendredi à 10h30 et 14h 30. Le tarif de base est de 8 €, il existe des réductions en achetant ses tickets à l'office du tourisme.

En saison, il existe un pass abbaye pour 8 €50 permettant de visiter l'abbaye aux Hommes, aux Dames et d'Ardenne.

### Le Cinéma

Le café des images (Hérouville St Clair) et le Lux (Caen) sont des cinémas d'art et d'essai qui proposent des films en VF ou en VO.

Au cours de l'année, des soirées à thèmes sur un pays ou sur un réalisateur sont organisées.

→ Tarif réduit étudiant : 4€50

Le Cinéma Pathé (Rives de l'Orne) :

→ Tarif réduit étudiant : 9€50 (+ supplément si le film est en 3D)

Cinéma à l'université :

- L'amphi Daure (campus 1) accueille de temps en temps des séances de cinéma. Les films sont souvent suivis de débats avec les artistes.

→ Tarif étudiant caennais : 2€

### La bibliothèque Alexis de Tocqueville

Spacieuse et lumineuse, cette bibliothèque connectée aux nouveaux usages est un lieu de partage, d'animations, de rencontre et de détente.

Adresse : 15, quai François Mitterrand à Caen

### Le zénith de Caen

De nombreux artistes se produisent au zénith de Caen, il reçoit en moyenne 80 manifestations par an dont 70 spectacles.

[www.zenith-caen.fr](http://www.zenith-caen.fr)

### Le théâtre de Caen

Une centaine de spectacles est proposée chaque saison, dont de nombreux gratuits

### Le Sport

#### Le SUAPS

Pour une adhésion annuelle de 30 € (gratuite avec atout Normandie) au SUAPS tu as la possibilité de pratiquer de nombreux sports.





L'adhésion te donne accès gratuitement à la piscine du SUAPS (sur les créneaux de baignade tous publics) et aux terrains de badminton (bâtiment H – Campus1) tous les samedis entre 13H30 et 15H30.

### La piscine

Tarifs de la piscine pour les étudiants :

- Piscine du chemin vert : 2 €
- Piscine de Grace de dieu : 1 € 50
- Stade nautique Eugène Maes : 2€ 50
- Piscine Montmorency : 2€

### La patinoire

Tarif de la patinoire (ouverte de septembre à juin) pour les étudiants :

- 3€30 + 4€20 de location des patins

### Autres

Le petit train touristique propose une balade commentée de 45 minutes pour 6€50.

Le bateau « la Presqu'île » propose une balade commentée de 45 minutes sur le Canal de Caen pour 10€.

Les balades sont possibles du 15 avril au 15 octobre, tous les jours de 14h à 18h sur réservation.